Bon nombre d'hommes politiques et d'économistes ont soutenu ces derniers temps que la solution résidait dans un accroissement de la productivité. Or ces 10 dernières années, les agriculteurs canadiens ont augmenté leur productivité individuelle probablement plus rapidement que n'importe quel autre secteur de notre économie. Ils en ont pourtant été récompensés en voyant leur revenu net réel réduit de moitié.

Lorsqu'il présentera son budget à la Chambre, le ministre des Finances serait bien avisé de se rappeler que si une reprise se dessine bel et bien au Canada . . .

M. le Président: A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

• (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS—ON DEMANDE UNE ASSURANCE FORMELLE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je sais qu'il a fait de nombreuses déclarations à la presse. Compte tenu des problèmes de sécurité dont fait état le rapport du gouvernement fédéral sur Air Canada, sans parler de l'incident d'hier où un Boeing 727 a dû atterrir d'urgence à Winnipeg parce que la cabine de pilotage avait été enfumée, le lendemain de la journée des non-fumeurs, et du fait que le ministre a ordonné un contrôle quotidien de la sécurité sur les appareils de l'Eastern Provincial Airways, peut-il nous assurer que la sécurité des passagers n'est pas en danger?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, toutes ces mesures démontrent clairement, je pense, que la sécurité vient en tête de liste des priorités de mon ministère et du gouvernement. Nous avons pris des mesures extraordinaires. Pour commencer, nous avons, pour la première fois entrepris une grande enquête sur les méthodes d'exploitation et d'entretien d'Air Canada. Nous soumettrons régulièrement les principaux transporteurs à ce genre d'examen afin de pouvoir étudier régulièrement la situation à fond et d'établir les corrections ou les améliorations à apporter.

Cette enquête démontre, en soi, que les normes de sécurité d'Air Canada sont excellentes, mais que tout système peut être modifié ou amélioré. Elle vise à mettre en lumière les changements que nous pouvons apporter sur le plan des structures et des méthodes. Cela prouve que nous tenons énormément à ce que les transporteurs aériens maintiennent, garantissent et observent toutes les normes de sécurité.

LES RELATIONS DE TRAVAIL ENTRE LE MINISTRE ET LES COMPAGNIES AÉRIENNES

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse.

Questions orales

Comme l'enquête signale certaines choses à corriger et souligne également que les administrateurs du ministère des Transports sont un peu trop coulants avec les agents d'Air Canada, que compte faire le ministre pour remédier à cette situation et quand les règles de sécurité seront-elles appliquées et administrées avec le maximum d'efficacité?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, en vertu de ce qu'on appelle la lettre de privilège, le ministère des Transports confie aux compagnies aériennes un certain nombre d'activités qu'elles sont chargées de contrôler elles-mêmes. Notre enquête a notamment permis de constater la nécessité de leur enlever de nombreuses responsabilités à l'égard de l'établissement et du maintien des normes et de contrôler leurs activités avec plus de rigueur. Les agents de mon ministère et ceux d'Air Canada examinent actuellement comment procéder pour veiller à bien faire la distinction entre la réglementation à l'égard de la sécurité et les activités des compagnies à cet égard.

Le député n'ignore sans doute pas, à la suite de ses propres expériences, qu'il y a nécessairement des relations de travail étroites entre les compagnies aériennes et notre ministère. Nous échangeons beaucoup de renseignements et de connaissances. Toutefois, l'enquête a signalé également que le ministère des Transports devrait se charger lui-même de l'établissement des normes de sécurité et du contrôle de certaines activités d'entretien et nous sommes en voie de le faire.

EASTERN PROVINCIAL AIRWAYS—LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT DE TRAVAIL

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, je remercie le ministre d'avoir permis de tirer au clair cette situation qui, je pense, a créé énormément de préoccupations au pays.

Je voudrais lui demander plus précisément quelle est la situation de l'EPA et s'il est exact que, comme on le prétend, les inspecteurs fédéraux font rapport quotidiennement sur les méthodes de sécurité de l'EPA, et plus particulièrement sur les tensions qui règnent dans la cabine de pilotage à cause de la grève en cours. Quand des correctifs vont-ils être apportés à cette situation vraiment intenable et malsaine?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme je l'ai signalé hier, il est certain que les normes techniques sont respectées à l'EPA. Si, à l'occasion, il se produit des incidents qui font qu'on s'en écarte, ils sont immédiatement signalés et le nécessaire est fait. Le député sait probablement qu'il y a tout juste une semaine, nous avons sommé deux pilotes de s'expliquer sur les incidents qui sont survenus à l'atterrissage et sur le fait que dans certains domaines ils n'avaient pas la quantité minimale d'équipement requise par les règlements. Nous allons donner suite à cette affaire immédiatement.

Mais en raison de la situation syndicale très tendue qui règne dans cette compagnie depuis des mois, on a le sentiment que si le niveau de tension—parfois impossible à mesurer en l'absence de normes techniques sur lesquelles se baser—et le climat de travail qui y règne commencent à nuire à la sécurité, il faudra être en mesure de surveiller la chose de très près.